

Discours d'investiture de Martin Schulz à l'occasion de son élection à la présidence du Parlement européen (1er juillet 2014)

Légende: Discours d'investiture de Martin Schulz à l'occasion de son élection au poste de président du Parlement européen le 1er juillet 2014.

Source: Union européenne – Europarl – Espace presse – Discours d'investiture de Martin Schulz à l'occasion de son élection au poste de président du Parlement européen[ON-LINE]. [Strasbourg]: Parlement européen, [01.08.2014]. http://www.europarl.europa.eu/the-president/fr/press/press_release_speeches/speeches/speeches-2014/speeches-2014-july/pdf/discours-d-investiture-de-martin-schulz-a-l-occasion-de-son-election-au-poste-de-president-du-parlement-europeen.

Copyright: (c) Parlement européen

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_d_investiture_de_martin_schulz_a_l_occasion_de_son_election_a_la_presidence_du_parlement_europeen_1er_juillet_2014-fr-6a2030dd-002c-48ad-9d02-6fd26b0f80c5.html

Date de dernière mise à jour: 15/09/2014

Discours d'investiture de Martin Schulz à l'occasion de son élection au poste de Président du Parlement européen



Strasbourg - 01-07-2014



Martin Schulz

Chères collègues, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre confiance. J'espère également que je saurai gagner la confiance de ceux qui n'ont pas voté pour moi aujourd'hui.

Je vous remercie Monsieur Iglesias, je vous remercie Madame Lunacek, vous aussi Monsieur Karim, de vous être présentés à ce poste.

Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi.

Je suis sensible à l'insigne honneur d'être le premier Président réélu. Je sais pertinemment qu'il en découle une obligation particulière à laquelle je n'entends pas me dérober. Je prends très au sérieux la responsabilité qui m'incombe.

Notre Parlement, Mesdames et Messieurs, est la pièce maîtresse de la démocratie de l'Union européenne. Le rôle que nos collègues jouent au niveau national, nous le jouons au niveau de l'Union: mettre en place l'exécutif au lendemain des élections, orienter son action au moyen de l'activité législative et le contrôler dans ses travaux.

Ce qui semblait normal et évident sur le plan national faisait défaut au niveau européen. Une immense majorité de cette Assemblée l'avait dénoncé avant les élections au Parlement européen et en avait tiré les conclusions qui s'imposaient, à savoir que seul peut prétendre à diriger la nouvelle Commission un candidat qui s'est préalablement présenté devant les citoyens et a obtenu un mandat dans ce sens.

En allemand, on parle de "Spitzenkandidat". Ce terme qui désigne la tête de liste s'est imposé dans de nombreuses langues européennes. C'est devenu un mot européen!

C'est dans le cadre de ce processus que le Conseil européen a, le week-end dernier, désigné un "Spitzenkandidat", une tête de liste, pour présider la Commission; il doit se présenter devant vous le 15 juillet pour obtenir votre confiance. Je crois pouvoir affirmer, Mesdames et Messieurs, que cette évolution traduit un progrès important vers un renforcement du Parlement et du parlementarisme dans l'Union européenne.

... et en Europe avec nos voisins, en quai de départ, une note, tout comme notre institution.

C'est un processus qui annonce une mutation profonde en Europe.

Mesdames, Messieurs, nous restons toutefois confrontés à des défis majeurs:

le drame du chômage des jeunes, notamment des hommes et des femmes de moins de 25 ans, qui, source de désespoir et de désespérance, met en péril notre démocratie.

Le déséquilibre entre les pays, entre les différentes composantes de notre société, notamment, Mesdames et Messieurs, l'inégalité entre hommes et femmes qui perdure et qui se doit d'être une préoccupation de tous les instants.

La finalisation des réformes du système bancaire et fiscal qui exige de nous un effort législatif persistant et appuyé.

Sans oublier les négociations du traité de libre-échange avec les États-Unis qui seront, à n'en pas douter, âpres et compliquées.

Je pense par ailleurs que tous les groupes politiques s'accorderont pour affirmer qu'il nous faut, au XXI^e siècle, une charte des droits fondamentaux numériques.

Tout comme une politique d'immigration et d'asile humaine, pour éviter que ne se reproduisent les tragédies que nous avons connues ces dernières années en Méditerranée.

Nos entreprises et nos citoyens doivent pouvoir s'appuyer sur un modèle de justice et d'équité au sein du marché intérieur, sur une politique énergétique qui nous affranchit de toute dépendance ainsi que sur une politique qui maintient le coût de l'énergie à un niveau abordable tout en garantissant notre approvisionnement énergétique.

La sauvegarde des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique qui nous menace méritent également une attention de tous les instants durant cette législature.

Mesdames et Messieurs, la liste des dossiers que nous devons, tous ensemble, prendre à bras-le-corps est longue. Je souhaite également saisir l'occasion pour souhaiter plus particulièrement la bienvenue aux 396 collègues nouvellement élus dont c'est la première séance. Il y a, parmi eux, de nombreux jeunes qui ne manqueront pas d'insuffler un vent nouveau à notre Assemblée.

Qu'ils ne s'inquiètent pas – ils auront beaucoup de travail au Parlement européen, car d'importants défis nous attendent!

Un Parlement composé de 751 députés issus de 28 pays souverains, de députés qui représentent des régions allant des Açores aux frontières russes et biélorusses, du nord de la Laponie à Malte, un Parlement de ce type est par nature un lieu où les problèmes du continent prennent une dimension concrète au quotidien. Une institution où les menaces et les inquiétudes les plus diverses ne passent pas inaperçues.

C'est pour cette raison qu'il nous faut ouvrir un débat de fond sur le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale et sur le rôle de notre Assemblée dans ce débat, tout comme sur les stratégies déployées au niveau international. Il nous faut un débat d'orientation sur le sujet.

Ces cinq dernières années, nous étions, dans l'Union, absorbés par nos problèmes en raison de la gravité des crises. Et ces crises ne sont toujours pas finies à l'heure actuelle. Mais des événements terribles se produisent autour de nous. La guerre civile en Syrie et les flux de réfugiés qu'elle entraîne sont autant de défis quotidiens qui sont lancés à chacun d'entre nous, tout comme la décomposition de l'Iraq, la radicalisation et les guerres civiles en Afrique, la déliquescence totale de certains États. Il nous est interdit de sous-estimer l'ensemble de ces phénomènes.

... nous ne pouvons pas nous limiter à engager un débat sur les règles et sur les mécanismes de règlement de cette question. Ce dont nous avons surtout besoin, Mesdames et Messieurs, et je le dis en pensant à la révision des perspectives financières, c'est d'allouer des crédits plus importants à la politique de développement. Et, tout logiquement, nous ne pouvons pas faire l'économie d'un débat sur le commerce des armes! Nous ne trouverons une solution à ces questions que si nous apportons une réponse aux problèmes qui affectent les régions où ils ont leur origine.

Cette Assemblée, Mesdames et Messieurs, s'est saisie à maintes reprises de la question ukrainienne lors de la législature précédente. Ce qui s'est produit et continue de se produire dans ce pays a fait que, 100 ans après le début de la Première Guerre mondiale et 75 ans après l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale, les hommes et les femmes de ce continent ont peur de la guerre! Cela est impensable!

Si nous voulons vraiment que l'Union européenne soit un instrument de paix, il nous faut utiliser notre force économique pour amener politiquement ceux qui souhaitent commercer avec nous à accepter la primauté du droit et à rompre avec le droit du plus fort. C'est la raison pour laquelle le Parlement européen doit témoigner sa solidarité à tous ceux qui, souffrant de ces politiques, la réclament.

Nous ne reconquerrons la confiance de nos concitoyens que s'ils ont le sentiment que l'Union européenne est à leur côté, qu'elle les protège et les conforte. Le principe de la primauté du droit, Mesdames et Messieurs, se fonde sur le respect de la dignité humaine – de chaque individu, indépendamment de son sexe, de son origine, de la couleur de sa peau, de ses convictions et de son mode de vie.

On ne peut construire une démocratie que sur cette règle élémentaire. Notre action doit donc impérativement être guidée par le respect mutuel et la dignité humaine. Et tous les membres de cette Assemblée doivent en faire la pierre angulaire de leur travail. Dans le cadre de cette Assemblée et, en se servant de ce Parlement comme d'un levier d'action, dans les procédures internes de l'Union. Ainsi que dans la politique internationale en instrumentalisant l'Union européenne. Je sais que la grande majorité de cette Assemblée adhère à cette position. Je n'hésite donc pas à affirmer haut et fort, en qualité de Président du Parlement européen, que quiconque entend remettre en cause les règles de respect mutuel et de dignité humaine devra compter avec ma ferme volonté de m'y opposer.

De nombreux dossiers nous attendent. Mettons-nous au travail dans un esprit confraternel sans toutefois craindre la controverse et les débats néanmoins constructifs.

Permettez-moi de vous remercier une nouvelle fois, de manière très personnelle, pour cet extraordinaire témoignage de confiance. J'espère être digne de votre confiance. Merci.

Pour de plus amples informations :

europarl.president.press@europarl.europa.eu

Armin Machmer
Spokesperson
+32 498 98 15 50